

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Rambouillet Territoires



**AVRIL 2021**

## Contenu

Introduction.....	3
Contexte social.....	3
PÔLE DIRECTION.....	5
<b>I. Ressources humaines.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Organigramme 2020.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Gestion des Emplois et compétences (GPEC).....</b>	<b>7</b>
.....	8
II- Fréquentation du CIAS.....	9
PÔLE PERSONNES AGEES/ Personnes en situation de handicap.....	9
<b>I. Fonctionnement.....</b>	<b>10</b>
<b>1. Activités :.....</b>	<b>10</b>
<b>1.1 Moyenne mensuelle personnes aidées sur 2020.....</b>	<b>10</b>
Les deux mois les plus impactés par la baisse du nombre de bénéficiaires pris en charge par le CIAS, correspond à la période du 1 <sup>er</sup> confinement, Avril-mai 2020. ....	10
<b>1.2 Répartition nombre de bénéficiaires par commune en 2020.....</b>	<b>10</b>
Les communes pour lesquels nous intervenons chez le plus grand nombre de bénéficiaires, sont Rambouillet, Ablis, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines (25 à 135 bénéficiaires selon les communes).....	11
Le CIAS est intervenu au titre de l'année 2020, sur 35 communes du territoire (toutes sauf Gambaiseuil). ....	11
1.3 Age des bénéficiaires en 2020.....	12
1.4 Motifs de départ des bénéficiaires en 2020 :.....	12
1.5 Nombre d'heures facturées 2020.....	13
1.6 Portage Repas (secteur sud) :.....	13
<b>1.7 Répartition bénéficiaire de l'APA selon le niveau de dépendance.....</b>	<b>14</b>
<b>1.8 Nombre total de kilomètres remboursés sur 2020.....</b>	<b>14</b>
1.9 Tarifs.....	14
II. Evaluation de notre activité service maintien à domicile.....	15
<b>III. Partenariats.....</b>	<b>15</b>
PÔLE PETITE ENFANCE.....	16
<b>I. Les micros-crèches intercommunales.....</b>	<b>16</b>
<b>1. Activités.....</b>	<b>17</b>
<b>1.1 Nombre d'emplois créés sur le territoire dans les micros-crèches :.....</b>	<b>17</b>

1.2	Nombre de demandes par commune :	17
1.3	Nombre d'enfants accueillis par micro-crèches au 31 décembre 2020 :	19
1.4	Récapitulatif inscriptions – attributions – entrées réelles dans les micros-crèches	20
1.5	Commission d'attribution des berceaux :	21
1.6	Chiffres clés accueil et orientation des familles par la coordinatrice :	22
2.	Enquête de satisfaction	23
II.	Le Relais Intercommunal Assistants maternels	24
1-	Activités :	24
1.1	Fréquentation RIAM par les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et auxiliaires parentaux)	26
1.2	Fréquentation RIAM par les familles	26
1.3	Fréquentation des communes par antenne	26
1.4	Enquête de satisfaction	28
2.	Partenariat	29
	CRISE SANITAIRE	29
	Les orientations d'activité pour 2021	30

## Introduction

Le CIAS est une entité autonome au niveau juridique, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé par Rambouillet Territoires, qui lui a délégué la compétence action sociale d'intérêt communautaire. Cette compétence se décline en faveur de l'action intergénérationnelle.

Le CIAS est doté d'un pôle personnes âgées/ en situation de handicap avec un service maintien à domicile, et d'un pôle petite enfance, avec sept micros-crèches et un Relais Intercommunal Assistants Maternels (RIAM).

Ces services sont à disposition de la population des trente-six communes de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.

## Contexte social

Les études et analyses de besoins sociaux mettent en exergue la crise sanitaire du Covid-19 et le **rôle prépondérant des CCAS-CIAS**, au cœur des territoires et au service des **personnes en situation de vulnérabilité économique, sociale ou de dépendance**.

Les conséquences directes de la crise sanitaire sont matérialisées **au sein du CIAS, dans le périmètre de ses missions**, par :

✓ Places fermées dans le cadre d'une **fermeture administrative** totale ou partielle de l'établissement en raison de la Covid ; cela concerne directement nos micro-crèches.

✓ **Fermeture partielle de l'établissement à l'initiative du gestionnaire** lorsqu'il se trouve dans l'incapacité d'assurer un taux d'encadrement suffisant en raison de l'absence de personnels liée au Covid (professionnels « *cas contact* », malades de la Covid-19, ou en arrêt de travail à la suite de symptômes évocateurs) ; **ou diminution des prestations auprès des personnes âgées réduites aux actes essentiels, et sans possibilités de prise en charge par un aidant, dans le cadre du service maintien à domicile.**

Cet état de fait s'impose suite à l'isolement, en même temps, de plusieurs agents qui interviennent sur un même secteur. La logique de travail en secteur limite les risques de rupture générale de service.

Dans le cadre de nos missions, nous sommes confrontés quotidiennement à cette configuration, que ce soit au sein de nos micros-crèches, ou au sein du service maintien à domicile. Le personnel est sous-tension, les risques psychosociaux sont en augmentation.

La gestion des ressources humaines est tendue, voire très tendue sur le secteur maintien à domicile. Les intervenantes à domicile sont fragilisées, les candidats potentiels, se réorientent professionnellement, après quelques semaines seulement d'exercice, en raison de l'exposition au risque du métier, et les difficultés d'exercice de leurs missions.

Le recrutement dans ce secteur est structurellement compliqué, la crise sanitaire a renforcé ce phénomène.

✓ **Places inoccupées par les enfants identifiés comme « *cas contact* »** par l'Assurance maladie ou **Agents/ bénéficiaires isolés identifiés comme cas contact pour le service maintien à domicile.**

✓ **Places inoccupées par les enfants dont au moins un des parents est à l'isolement** (malade de la Covid-19 ou identifié comme « *cas contact* ») ou privé d'activité « *en raison des mesures prises par le gouvernement* », pour les micro-crèches.

✓ **Il y a aussi le cas des parents, qui sont aussi des agents du CIAS isolés, suite à la fermeture des classes, selon protocole de l'éducation nationale. Ces situations aggravent la gestion complexe des ressources humaines, au sein du service maintien à domicile, ou dans les micro-crèches.**

Les effets engendrés par la crise sanitaire sur la gestion des services en général (petite enfance/ Maintien à domicile) **ont demandé une adaptabilité constante.**

Il est à souligner que les conséquences énumérées sont également subies par les assistants maternels, qui exercent à leur domicile, et connaissent exactement les mêmes problématiques.

En ce qui concerne les familles, la crise sanitaire ne devant pas compromettre l'accueil des plus jeunes, le conseil d'administration de la **Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF)** a une nouvelle fois reconduit le 15 janvier 2021 les **aides exceptionnelles aux crèches et aux maisons d'assistants maternels** impactées par la situation épidémique, et ce **jusqu'au 30 juin 2021.**

Enfin, selon le périmètre d'actions de chaque établissement, les observations se croisent, et **soulignent quatre points préoccupants**, en ce qui concerne **les personnes âgées** :

- ✓ l'**isolement des personnes âgées** avec la nécessité de revenir à la personne elle-même et d'aller plus loin dans le repérage des personnes âgées isolées ;
- ✓ la **facilité avec laquelle des actions ont pu être montées en 48h** (exemples : téléconsultations, aide alimentaire...) et la nécessité d'en tirer les conséquences pour demain ;
- ✓ les effets délétères de l'**interdiction des visites** aux résidents des EHPAD, aux personnes hospitalisées ou encore les défunts n'ayant pas pu être accompagnés par leurs proches et l'obligation de régler ce problème à l'avenir pour mieux entourer les personnes en temps de crise épidémique ;
- ✓ Le manque de ressources humaines dans le secteur maintien à domicile

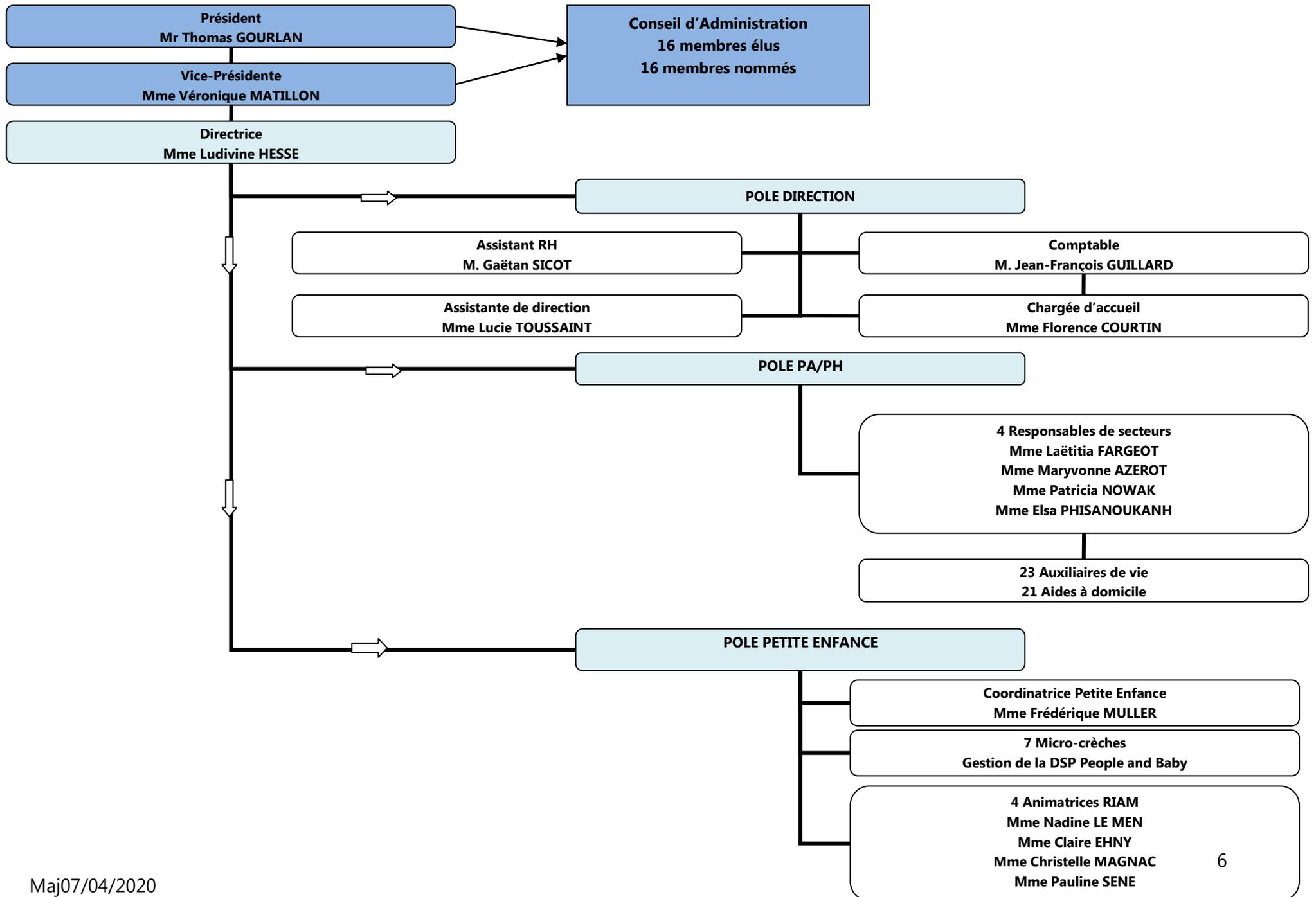
Nous soulignons, que le pôle direction du CIAS est pro actif dans toutes nos démarches liées aux recrutements.

La communauté d'agglomération va réfléchir à cette problématique, en préservant l'intérêt des usagers et le futur de notre personnel maintien à domicile.

## PÔLE DIRECTION

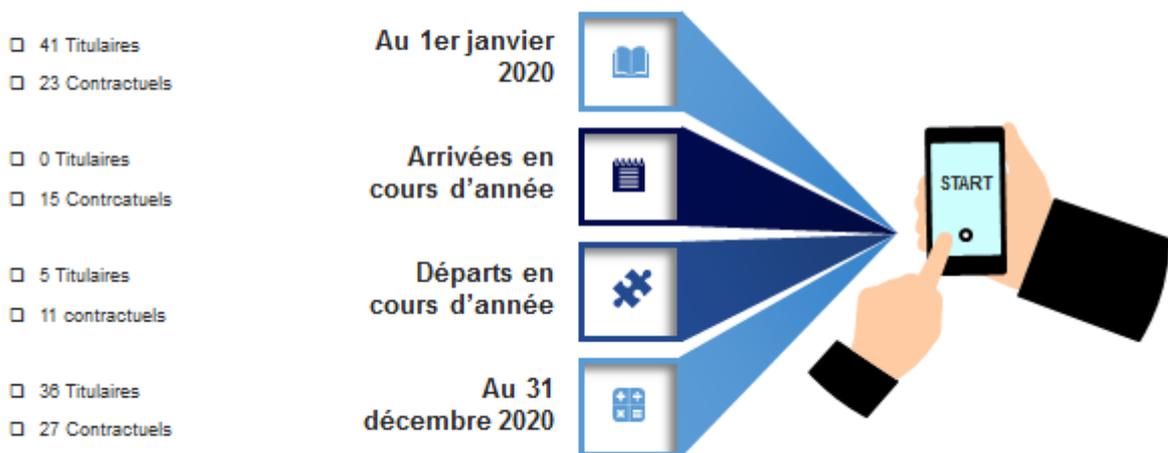
### I. Ressources humaines

#### 1. Organigramme 2020



## 2. Gestion des Emplois et compétences (GPEC)

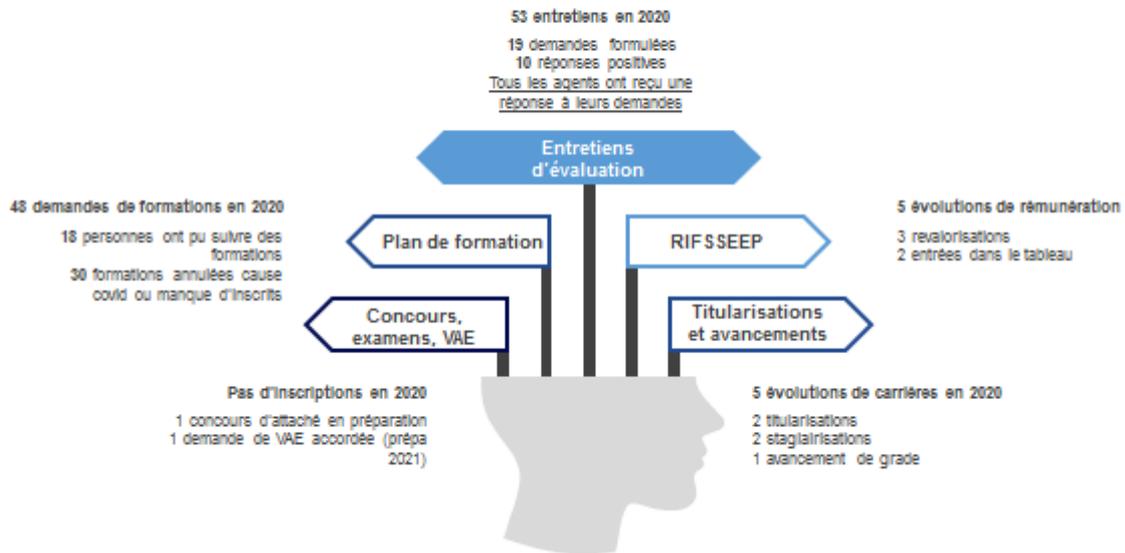
# Effectifs CIAS 2020



On constate 5 départs de titulaires, ceux-ci sont dus à 2 départs en retraite, 2 mutations et 1 mise en disponibilité. Ces postes ne sont pas encore remplacés par des titulaires, mais par des contractuels ou en attente de recrutement.

On obtient un taux de Turn-over de 27.34%, ce taux est en grande partie dû aux fluctuations sur les postes de contractuels dans le service « maintien à domicile ». En effet, le secteur étant en tension et malgré l'offre de postes permanents au CIAS, les recrutements à long terme restent peu nombreux et compliqués.

# GPEC



On constate que les formations ont été lourdement impactées en 2020 du fait du COVID. Beaucoup ont été reportées en 2021. Cependant les évolutions de carrières et de rémunération ont continué. De plus, le salaire a été maintenu pour tout le personnel pendant la crise sanitaire.

## II- Fréquentation du CIAS

ANNEE	2017	2018	2019	2020	EVOLUTION EN % 2019-2020
APPELS	4825	5473	9530	8325	-14.47
VISITES	928	697	NC	251	NC

Le nombre d'appels entrant est recensé au niveau du standard téléphonique, par comptage automatique.

Les appels sur le portable d'astreinte ne sont pas pris en compte, pour le service maintien à domicile.

Le nombre de visite est partiel sur l'année 2020 (6 mois), mais dans tous les cas non représentatif, suite à la volonté du gouvernement de limiter le déplacement des personnes.

### **PÔLE PERSONNES AGEES/ Personnes en situation de handicap**

#### **Le pôle personnes âgées/ personnes en situation de handicap c'est :**

- ✚ Un service maintien à domicile auprès des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap des trente-six communes
- ✚ Un service portage repas pour les communes d'Ablis, Allainville, Prunay-en-Yvelines, Ste-Mesme, St-Martin de Bréthencourt, Boinville-Le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douville (secteur sud).
- ✚ Une aide à l'instruction des dossiers d'aide sociale pour les communes d' Ablis, Allainville, Prunay-en-Yvelines, Ste-Mesme, St-Martin de Bréthencourt, Boinville-Le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douville (secteur sud).
- ✚ La facturation de la téléassistance, en partenariat avec le conseil départemental, au domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour les communes d' Ablis, Allainville, Prunay-en-Yvelines, Ste-Mesme, St-Martin de Bréthencourt, Boinville-Le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douville (secteur sud).

#### **Public concerné :**

- Personnes âgées de 60 ans et plus
- Personnes en situation de handicap

Ayant besoin d'aide à leur domicile et résidant sur les 36 communes de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.

#### **Objectif :**

Favoriser le maintien à domicile de toute personne rencontrant des difficultés pour gérer seule le quotidien, mais dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation, un placement en structure, ou une entrée en maison de retraite.

## I. Fonctionnement

### 1. Activités :

#### 1.1 Moyenne mensuelle personnes aidées sur 2020

MOIS	Bénéficiaires 2019	Bénéficiaires 2020	Evolution en %
JANVIER	295	315	6.35
FEVRIER	301	310	2.90
MARS	304	302	-0.66
AVRIL	303	196	-54.59
MAI	307	257	-19.45
JUIN	302	284	-6.34
JUILLET	287	283	-1.41
AOUT	273	276	1.08
SEPTEMBRE	282	296	4.72
OCTOBRE	291	308	5.51
NOVEMBRE	292	297	1.68
DECEMBRE	288	291	1.03
<b>Moyenne</b>	<b>293.75</b>	<b>284.58</b>	<b>-3.22</b>

Les deux mois les plus impactés par la baisse du nombre de bénéficiaires pris en charge par le CIAS, correspond à la période du 1<sup>er</sup> confinement, Avril-mai 2020.

#### 1.2 Répartition nombre de bénéficiaires par commune en 2020

Communes	Nombre bénéficiaires	Nombre d'heures	% bénéficiaires par commune	% bénéficiaires par commune
ABLIS	49	4740.25	12.3%	10.8%
ALLAINVILLE AUX BOIS	4	1522.75	1.0%	3.5%
AUFFARGIS	9	960.25	2.3%	2.2%
BOINVILLE LE GAILLARD	12	1064.5	3.0%	2.4%
BONNELLES	6	563.75	1.5%	1.3%
BULLION	7	859.75	1.8%	2.0%
CLAIRFONTAINE EN YVELINES	2	150.75	0.5%	0.3%
EMANCE	5	260.75	1.3%	0.6%
GAZERAN	5	548.5	1.3%	1.3%
HERMERAY	5	666	1.3%	1.5%
LA BOISSIERE ECOLE	3	558.25	0.8%	1.3%
LA CELLE-LES-BORDES	2	240	0.5%	0.5%

LE PERRAY EN YVELINES	27	1436.5	6.8%	3.3%
LES BREVIAIRES	4	305	1.0%	0.7%
LES ESSARTS LE ROI	31	3246.25	7.8%	7.4%
LONGVILLIERS	2	312	0.5%	0.7%
MITTAINVILLE	1	41	0.3%	0.1%
ORCEMONT	4	301	1.0%	0.7%
ORPHIN	4	229.75	1.0%	0.5%
ORSONVILLE	5	305	1.3%	0.7%
PARAY DOUAVILLE	4	205	1.0%	0.5%
POIGNY LA FORET	3	1044.25	0.8%	2.4%
PONTHEVRARD	3	190	0.8%	0.4%
PRUNAY EN YVELINES	9	984.5	2.3%	2.2%
RAIZEUX	4	642.75	1.0%	1.5%
RAMBOUILLET	135	15862	33.8%	36.2%
ROCHEFORT EN YVELINES	1	132.25	0.3%	0.3%
SAINT ARNOULT EN YVELINES	13	2105.25	3.3%	4.8%
SAINT HILARION	2	68	0.5%	0.2%
SAINT MARTIN DE BRETHENCOURT	12	934.5	3.0%	2.1%
SAINTE MESME	14	1859.75	3.5%	4.2%
SONCHAMP	8	1263.25	2.0%	2.9%
VIEILLE EGLISE	4	203.5	1.0%	0.5%
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>43 807</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les communes pour lesquelles nous intervenons chez le plus grand nombre de bénéficiaires, sont Rambouillet, Ablis, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines (25 à 135 bénéficiaires selon les communes).

Le CIAS est intervenu au titre de l'année 2020, sur 35 communes du territoire (toutes sauf Gambaiseuil).

Les communes de **Cernay-La-ville** et **Saint-Léger** sont également desservies via la convention avec l'ASSAD (Association de soutien et services d'aides à domicile à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse) pour la première et l'ADMR de Méré (Aide à domicile en milieu rural) pour la deuxième.

Communes	2019		2020	
	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures
CERNAY LA VILLE	12	1441.83	NC	NC
SAINT-LEGER-EN-YVELINES	8	1075.5	NC	NC

**Les données chiffrées ne sont pas encore connues à ce jour.**

### 1.3 Age des bénéficiaires en 2020

âge des bénéficiaires 2020		
tranche d'âge	nombre	
A<60	11	3%
B<70	17	4%
C<80	73	18%
D<90	179	45%
E<100	93	23%
F>100	3	1%
non renseigné	24	6%

Les bénéficiaires ont majoritairement 80 ans et plus.

### 1.4 Motifs de départ des bénéficiaires en 2020 :

Motif de sortie	nombre
DÉCES	36
PLACEMENT MAISON RETRAITE	36
DEMENAGEMENT	9
AMELIORATION ETAT SANTE	5
DOSSIER SANS SUITE	4
FIN P.E.C	4
INTERVENTION PONCTUELLE	4
INSATISFACTION	3
HOSPITALISATION	2
<b>Total général</b>	<b>103</b>

Les deux motifs principaux de départ du service sont le décès ou le placement en maison de retraite.

## 1.5 Nombre d'heures facturées 2020

Année 2020	Heures bénéficiaires	Fact. Bénéficiaire	Heures Caisses	Factures Caisses	TOTAL
Janvier	4 394.80	46 894.88	3 430.55	48 542.18	95 437.06
Février	4 021.90	39 879.84	3 214	45 525.19	85 405.03
Mars	3 203.95	32 373.10	2 614.75	38 452.23	70 825.33
Avril	2 153.75	21 277.40	1 823.50	27 803.30	49 080.70
Mai	2 986	30 371.72	2 426.75	35 449.76	65 821.48
Juin	3 951.25	41 125.06	3 117.50	44 031.81	85 156.87
Juillet	3 816.50	37 983.31	3 155.50	45 065.22	83 048.53
Août	3 522.30	35 747.68	2 766.75	39 671.54	75 419.22
Septembre	3 969.25	40 453.63	3 109.75	44 727.45	85 181.08
Octobre	4 198.50	43 825.90	3 213.25	45 871.34	89 697.24
Novembre	3 896	39 840.79	3 094.25	43 841.27	83 682.06
Décembre	3 693.75	35 437.24	3 053.50	43 188.56	78 625.80
<b>Total</b>	<b>43 807.95</b>	<b>445 210.55</b>	<b>350 20.05</b>	<b>502 169.85</b>	<b>947 380.40</b>

L'effet de la crise s'est fait ressentir le plus, au moment du 1<sup>er</sup> confinement, en avril et mai 2020. Au final, une baisse de 15.95 % de la facturation des bénéficiaires, par rapport à 2019, en raison d'un grand nombre d'annulation d'interventions soit à la demande du bénéficiaire, soit en raison d'une diminution temporaire des ressources humaines (cf. explicatif dans contexte social).

La facturation caisse est stable, suite au maintien des paiements selon le niveau de n-1.

## 1.6 Portage Repas (secteur sud) :

Nous organisons un service portage repas auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap sur le secteur sud (Ablis, Allainville, Prunay-en-Yvelines, Ste-Mesme, St-Martin de Bréthencourt, Boinville-Le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville).

Seule la partie livraison de repas peut être prise en charge par le Département ou la caisse du bénéficiaire selon l'accord notifié (APA). La part fourniture de repas est réglée intégralement par le bénéficiaire selon sa tranche d'imposition.

Nous avons distribué 5 314 repas en 2020, pour un montant total facturé de 23 248 €, soit un prix moyen de 4,37€ par repas.

Prix des repas par tranche :

LIBELLE	TARIFS
FOURNITURE REPAS TRANCHE 1	2.90 €
LIVRAISON REPAS TRANCHE 1	2.90 €
FOURNITURE REPAS TRANCHE 2	3.72 €
LIVRAISON REPAS TRANCHE 2	3.72 €
FOURNITURE REPAS TRANCHE 3	4.53 €
LIVRAISON REPAS TRANCHE 3	4.53 €

COMMUNES	Nombre de repas 2020
ABLIS	1635

ALLAINVILLE AUX BOIS	332
BOINVILLE LE GAILLARD	474
ORSONVILLE	448
PARAY DOUAVILLE	468
PRUNAY EN YVELINES	689
ST MARTIN DE BRETHENCOURT	158
SAINTE MESME	1110
<b>TOTAL</b>	<b>5314</b>

### 1.7 Répartition bénéficiaire de l'APA selon le niveau de dépendance

GIR	Nombre bénéficiaires	Répartition en %
GIR0	46	18%
GIR1	0	0%
GIR2	25	10%
GIR3	37	15%
GIR4	118	46%
GIR5	25	10%
GIR6	4	2%
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>100</b>

**Nos bénéficiaires sont majoritairement en GIR 3 et 4.**

### 1.8 Nombre total de kilomètres remboursés sur 2020

**329 370** km en 2020 pour un coût total de 117 432 € soit une moyenne de 0,35 € du kilomètre.

### 1.9 Tarifs

Le Conseil Départemental a revalorisé les tarifs APA le 1er Janvier 2015 à hauteur de 20.10€/h pour les jours ouvrables et 23€/h pour les dimanches et jours fériés. Ces tarifs restent applicables pour 2020.

Le tarif MDPH (handicap) pour 2019 est de 17.77€/h, celui de l'Aide sociale à 20,10 €/h dont 1,00 € à la charge du bénéficiaire et le tarif CNAV à 21€ /h dont 0.80 € de ticket modérateur.

Le taux plein 2020 a été défini comme suit, suite délibération **CIAS1902211F02 du 10 mars 2020** :  
Taux plein : 22.45€/heure en semaine – 25.60€/heure les dimanches et jours fériés.

## II. Evaluation de notre activité service maintien à domicile

**Nous avons obtenu 102 réponses en moyenne sur 328 questionnaires envoyés, soit un taux de participation de 31%.**

- 100% des bénéficiaires ayant répondu sont satisfaits de la qualité du service maintien à domicile qui les accueille (amabilité, disponibilité et courtoisie)
- En moyenne, 95% sont satisfaits de la mise en place des prestations (information, adaptation, planning)
- 98% des bénéficiaires ayant répondu sont satisfaits des qualités professionnelles des agents (53.06% sont très satisfaits)
- plus de 99% des bénéficiaires ayant répondu sont satisfaits de la bienveillance à leur égard (respect des habitudes, du cadre de vie et de la dignité)
- 27% des bénéficiaires ayant répondu ont fait une réclamation cette année pour les raisons suivantes :
  - ✓ demande de changements d'agents/plus de régularité sur les intervenants
  - ✓ modification planning (déplacement des prestations pour raisons diverses)
  - ✓ manque de prévention sur les changements de planning : les bénéficiaires se plaignent de ne pas être avertis suffisamment tôt
  - ✓ erreur sur les factures

## III. Partenariats

➤ Partenariat établi avec :

- ✓ Le Conseil départemental des Yvelines, Direction de l'Autonomie
- ✓ Le Pôle Autonomie Territorial (PAT) du Conseil Départemental Terres D'Yvelines
- ✓ L'association Part'age (maladie Alzheimer) – Le CATALPA
- ✓ La MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie, gestion de cas très complexes)
- ✓ La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- ✓ Le service social du centre Hospitalier de Rambouillet
- ✓ Les services de soins infirmiers à domicile
- ✓ INVIE (plateforme départementale soutien professionnalisation secteur maintien à domicile)
- ✓ Les Petits Frères des Pauvres
- ✓ l'ASSAD de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et ADMR de Méré avec qui nous avons une convention pour les villes de Cernay-la-Ville et Saint-Léger.
- ✓ Tout autre acteur du champ médico-social, dans l'intérêt des bénéficiaires et de leur accompagnement global.

## PÔLE PETITE ENFANCE

Le pôle petite enfance c'est :

- Un réseau de sept micro-crèches intercommunales
- Un Relais Intercommunal Assistants Maternels (RIAM)

### **Public concerné :**

- Enfants âgés de 0 à moins de 4 ans
- Familles résidant sur l'une des 36 communes adhérentes à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires
- Professionnels de l'accueil individuel de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires

### **I. Les micros-crèches intercommunales**

Le réseau micro-crèche Rambouillet Territoires compte désormais sept micros-crèches.

### **Objectif :**

- Offrir un lieu d'accueil pour les jeunes enfants
- Socialisation de l'enfant et préparation à l'entrée à l'école maternelle
- Répondre à un besoin de mode de garde pour les jeunes parents
- Accompagnement à la parentalité

### **Les micro-crèches :**

<b>Les Clarifaons</b>	Chemin de l'Essart 78120 <a href="#">CLAIREFONTAINE EN YVELINES</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux
<b>Les Mousserons</b>	19, rue des Ecoles 78125 <a href="#">LA BOISSIERE ECOLE</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux
<b>Les Lapinous</b>	Rue de la Garenne 78125 <a href="#">ORCEMONT</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux
<b>La Petite Ronde</b>	49, rue du Muguet 78120 <a href="#">RAMBOUILLET</a>	07h00 à 19h00	6 berceaux
<b>Les Lucioles</b>	Rue André Thome 78120 <a href="#">SONCHAMP</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux
<b>La Charmeraie</b>	5, route du Tilleul 78125 <a href="#">RAIZEUX</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux
<b>La Sablière</b>	31, rue de la Sablière 78120 <a href="#">RAMBOUILLET</a>	07h00 à 19h00	10 berceaux

Le fonctionnement de ces 7 établissements est assuré par la société People&Baby depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, dont le siège est au 9 avenue Hoche, 75008 Paris, pour une période de 5 ans.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires est chargé de la gestion de la délégation de service public (DSP) et des inscriptions.

La coordinatrice petite enfance agit, entre autre, en qualité de « personne ressource » sur le territoire, pour les familles, les communes et les partenaires.

**Son rôle en ce qui concerne l'accompagnement à la fonction parentale a été renforcé au fil des années, auprès des familles.**

L'accent est mis sur la communication, la coordination et la collaboration des différents acteurs du territoire, afin d'offrir aux familles un accompagnement de qualité, dans leur recherche de mode de garde du jeune enfant.

La coordinatrice accompagne les responsables de relais dans l'exercice de leurs missions.

## 1. Activités

### 1.1 Nombre d'emplois créés sur le territoire dans les micros-crèches :

Sur l'année 2020, nous comptabilisons 32 emplois au sein des sept micro-crèches.

### 1.2 Nombre de demandes par commune :

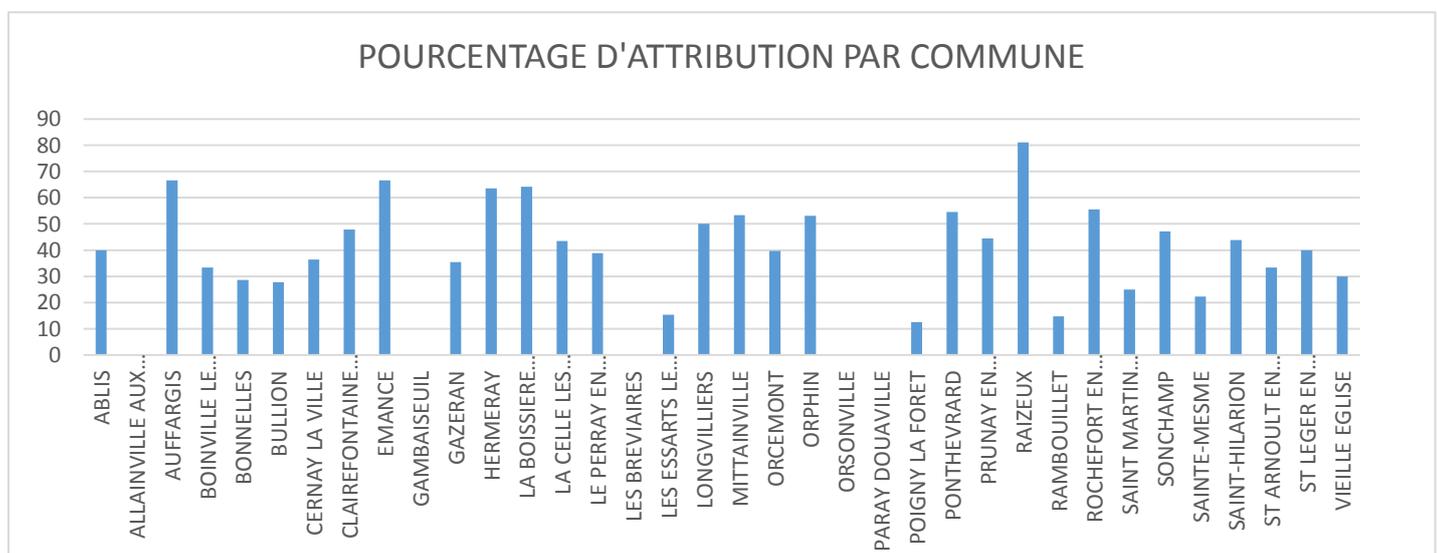
Ci-dessous le tableau faisant état du nombre de dossiers d'inscriptions et du nombre d'attributions par commune et par an sur 2018, 2019 et 2020 avec le total depuis l'ouverture des micro-crèches :

	DEMANDES DE PLACE SUR LES MICRO-CRECHES				ATTRIBUTIONS DE PLACES SUR LES MICRO-CRECHES			
	2018	2019	2020	total de 2014 au 31 dec 2020	2018	2019	2020	total de 2014 au 31 dec 2020
ABLIS	8	5	7	25	2	2	2	10
ALLAINVILLE AUX BOIS	0	0	0	0	0	0	0	0
AUFFARGIS	0	1	3	6	0	0	1	4
BOINVILLE LE GAILLARD	0	1	2	3	0	0	1	1
BONNELLES	0	2	1	7	0	0	1	2
BULLION	5	0	3	18	0	1	0	5
CERNAY LA VILLE	4	2	1	11	0	1	1	4
CLAIREFONTAINE EN YVELINES	10	11	5	69	10	3	5	33
EMANCE	2	1	0	18	1	0	1	12
GAMBAISEUIL	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZERAN	6	4	3	31	1	1	2	11
HERMERAY	6	8	2	33	0	4	6	21
LA BOISSIERE ECOLE	9	6	4	53	3	5	4	34
LA CELLE LES BORDES	5	2	4	23	0	2	2	10
LE PERRAY EN YVELINES	2	4	7	18	1	2	3	7
LES BREVIAIRES	0	0	1	2	0	0	0	0
LES ESSARTS LE ROI	3	4	3	13	0	0	2	2
LONGVILLIERS	1	0	1	6	0	0	0	3
MITTAINVILLE	3	4	8	30	2	3	4	16
ORCEMONT	6	11	8	83	5	2	3	33
ORPHIN	9	2	5	32	3	3	2	17
ORSONVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0
PARAY DOUAVILLE	0	0	0	1	0	0	0	0
POIGNY LA FORET	3	2	1	8	0	1	0	1
PONTHEVRARD	0	0	3	11	2	0	0	6
PRUNAY EN YVELINES	0	11	6	18	0	5	2	8
RAIZEUX	12	4	4	53	7	3	1	43
RAMBOUILLET	72	60	65	319	5	9	11	47
ROCHEFORT EN YVELINES	0	0	2	9	0	0	0	5
SAINT MARTIN DE BRETENCOURT	0	2	2	4	0	0	1	1
SONCHAMP	10	11	13	87	4	7	6	41
SAINTE-MESME	1	1	1	9	0	0	0	2
SAINT-HILARION	5	6	10	41	3	1	6	18
ST ARNOULT EN YVELINES	7	9	8	48	1	3	2	16
ST LEGER EN YVELINES	1	2	1	10	0	1	0	4
VIEILLE EGLISE	1	1	4	10	1	2	0	3
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>177</b>	<b>188</b>	<b>1109</b>	<b>51</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>420</b>

**Nous avons comptabilisé 188 inscriptions sur l'année 2020**, ce qui démontre une stabilité en termes de demandes sur les 3 dernières années. On constate toujours une plus forte demande sur les communes où des micro-crèches sont implantées ou bien sur leurs communes voisines, avec 34% des demandes pour la ville centre, Rambouillet. A noter une augmentation des demandes pour les communes d'Auffargis, du Perray en Yvelines et Saint Hilarion.

Après 5 années de fonctionnement, en 2020, 3 communes demeurent sans inscription de leurs habitants contre 8 en 2019, soit car les structures sont trop éloignées géographiquement du domicile des familles soit parce qu'il y a très peu (voir pas du tout) de naissance sur la commune.

L'analyse des données sur 3 années démontre combien les inscriptions peuvent fluctuer d'une année à l'autre. L'analyse, de la totalité des inscriptions conclut bien que le choix d'implanter plusieurs structures sur notre territoire répond en grande majorité aux besoins des familles.



Le diagramme ci-dessus nous indique que :

- 9 communes ont un pourcentage d'attribution égale ou supérieur à 50%
- 8 communes ont un pourcentage d'attribution compris entre 40 et 49%
- 6 communes ont un pourcentage d'attribution compris entre 30 et 39%
- 4 communes ont un pourcentage d'attribution à moins de 20%
- 2 communes dont les habitants ont fait une demande n'ont pas eu d'attribution

Ces données ont plusieurs explications :

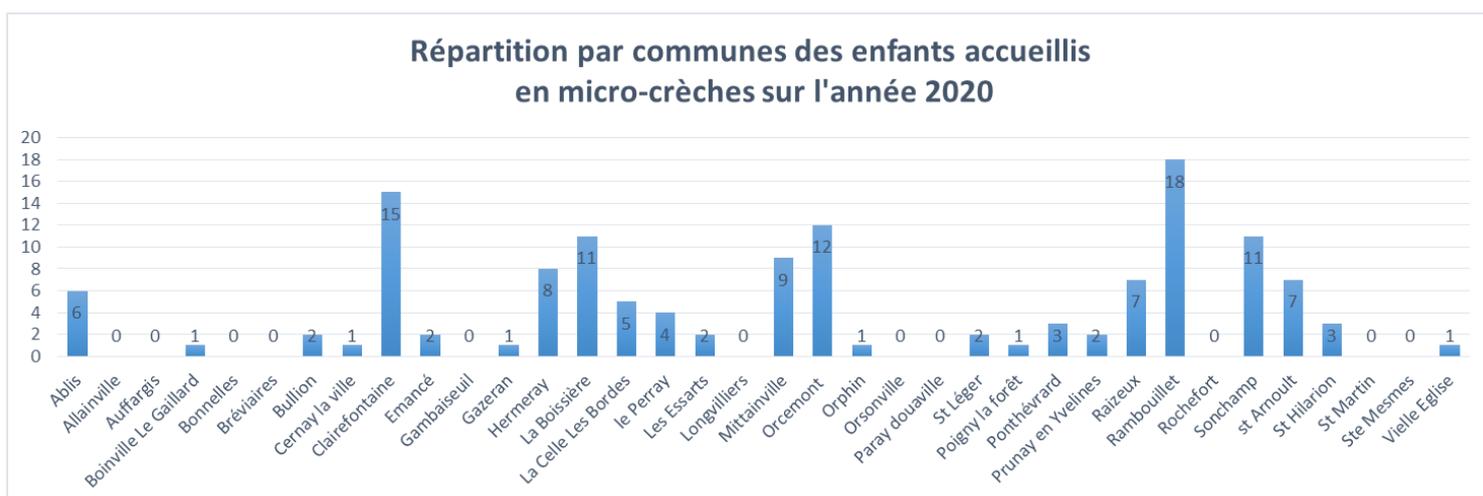
- Le nombre de demandes par commune : quand il y en a beaucoup il est difficile d'y répondre
- La flexibilité de la demande ou à l'inverse l'exclusivité de la demande (exemple beaucoup de rambolitains ne veulent pas d'autres propositions que la sablière ou la petite ronde avec un très grand nombre de demandes (cela conduit à 15% d'attribution) et à l'inverse les raizeuliens acceptent des propositions variées avec beaucoup moins de demandes (cela conduit à 81% d'attribution).
- La concomitance entre les places disponibles et les besoins des familles, parfois ils ne correspondent pas l'un à l'autre.
- L'implantation géographique d'une structure : les mousserons et la charmeraie sont moins demandées que la sablière et la petite ronde.

La mixité territoriale reste une attention particulière dans l'attribution des places, illustrée ci-dessous.

### 1.3 Nombre d'enfants accueillis par micro-crèches au 31 décembre 2020 :

Au 31 décembre on compte 82 enfants accueillis pour 66 places et au total, sur l'année 2020, nous avons accueillis 135 enfants différents de 25 communes de Rambouillet Territoires sur les 36 qu'elle compte.

Répartis selon le diagramme ci-dessous :



Suivant la répartition par micro-crèche ci-dessous :

- Sablière (Rambouillet) : **22 enfants** différents habitant **9 communes** différentes
- Lapinous (Orcefontaine) : **21 enfants** différents habitant **8 communes** différentes
- Lucioles (Sonchamp) : **19 enfants** différents habitant **8 communes** différentes
- Clarifaons (Clairefontaine) : **20 enfants** différents habitant **7 communes** différentes
- Petite ronde (Rambouillet) : **13 enfants** différents habitant **8 communes** différentes
- Charmeraie (Raizeux) : **17 enfants** différents habitant **6 communes** différentes
- Mousserons (Boissière Ecole) : **23 enfants** différents habitant **5 communes** différentes

Ces données illustrent bien la mixité territoriale au sein de nos structures, marquée par une plus grande mixité lorsque la micro-crèche est installée dans une commune qui se trouve sur les axes de trajets

professionnels. La Charmeraie et les Mousserons, nos 2 structures à l'ouest du territoire, répondent principalement aux besoins des communes sur ce secteur.

Afin de conserver un fonctionnement en multi-accueil, de développer l'accueil occasionnel et ainsi de répondre au mieux aux besoins des familles, nous proposons des places temps partiel et occasionnelles. Pour que ce type d'accueil soit utile aux familles, la notion de proximité est un critère essentiel.

#### 1.4 Récapitulatif inscriptions – attributions – entrées réelles dans les micros-crèches

Tout au long de l'année, nous avons veillé à remplacer les enfants qui libèrent des places, mais les principales attributions ont eu lieu en mars (pour une entrée en septembre) lors de la commission d'attribution des berceaux.

<b>ANNEE 2020</b>	<b>TOTAL année 2020</b>	RAPPEL 2014	RAPPEL 2015	RAPPEL 2016	RAPPEL 2017	RAPPEL 2018	RAPPEL 2019	<b>TOTAUX cumulés</b>
Nombre d'inscriptions	<b>188</b>	122	124	122	187	191	177	<b>1111</b>
Nombre d'attributions	<b>71</b>	56	59	66	85	63	64	<b>464</b>
Nombre d'entrées		0	73	53				<b>126</b>

**Au 31 décembre 2020, le CIAS comptabilise 1111 inscriptions depuis son ouverture et 188 sur l'année 2020.**

Ce tableau récapitulatif nous permet de constater que sur 6 années de fonctionnement, le nombre d'inscriptions est stable depuis 2017 avec des « pics » d'inscriptions sur janvier, février et septembre (avec plus de 20 inscriptions mensuelles) et une moyenne d'un peu plus de 13 inscriptions mensuelles sur le reste de l'année. Cette année les pics d'inscriptions pourraient correspondre aux livraisons de biens immobiliers sur les différents projets du territoire.

Le partenariat avec les communes et la communication faite sur l'ensemble du territoire, démontrent par ces chiffres que le service est bien identifié, même si on constate que certaines familles se perdent encore.

Toutes les places des micro-crèches sont pourvues et on peut comptabiliser 71 attributions pour l'année. Le fonctionnement en multi-accueil nous permet de les multiplier et démontre l'évolution des besoins des familles. L'accueil 5 jours par semaine ne va plus de soi.

## 1.5 Commission d'attribution des berceaux :

Les commissions d'attribution des berceaux sont l'occasion d'échanger sur les questions relatives au règlement de fonctionnement, les événements, la vie, la pédagogie dans les micro-crèches, les besoins en termes de communication, les questions de tout ordre et de faire un point sur les données statistiques.

Afin de préserver le travail au domicile des assistants maternels et l'offre d'accueil globale sur le territoire, nous avons demandé aux familles qui ont fait une pré-inscription sur nos micro-crèches, de confirmer ou annuler celle-ci. Ainsi, avant la commission d'attribution des berceaux, 55 dossiers sur 152 relancés ont été classés et supprimés de nos listes.

Sur l'année 2020 une commission d'attribution de berceaux a pu être organisée le 10 mars, juste avant le confinement :

- présentation de 154 dossiers pour 33 places temps plein et 6 places temps partiel
- suite à cette commission 20 familles ont refusé la place attribuée. Pour la plupart elles ont préféré garder leur mode de garde actuel (souvent AM). On peut se poser la question sur les raisons de leur confirmation de demande, puis de ce refus ? Plusieurs hypothèses sont envisageables :
  - ✓ avoir le choix,
  - ✓ une différence de coût pas si importante,
  - ✓ le règlement de fonctionnement qui ne répond pas à leur besoin réel,
  - ✓ leur satisfaction du mode de garde actuel ne justifie pas de changer.
- 2 familles ont quitté leur place pour déménagement
- Réattribution des places à partir de la liste d'attente établie le 10 mars
- suite à des modifications de contrat, 4 places ont ensuite été attribuées à partir de la liste d'attente entre septembre et décembre.
- Au total sur l'année 2020, 71 places ont été attribuées et 45 admissions ont pu se faire pour la rentrée de septembre.

Nous veillons à la mixité territoriale, sociale, contractuelle et des âges des enfants afin de maintenir une offre de service identique sur l'ensemble du territoire.

Au cours de l'année 2020 et en raison de la crise sanitaire peu d'accueil occasionnel a pu être proposé. 3 enfants ont tout de même pu en bénéficier de janvier à juillet.

Nous avons pu transformer aux Lapinous l'accueil temps partiel d'un enfant en situation de handicap en temps plein, à la grande satisfaction des parents.

Parmi les attributions faites entre septembre et décembre nous avons répondu à la demande d'une famille en grande difficulté avec un aîné présentant des troubles envahissant du développement, en accueillant aux Lucioles le plus jeune de la fratrie 2 jours par semaine. Et poursuivi l'accueil d'un enfant dans la même situation sur les Clarifaons.

## 1.6 Chiffres clés accueil et orientation des familles par la coordinatrice :

Le service reçoit (physiquement ou téléphoniquement) les familles en recherche d'un mode de garde et leur propose ainsi un accompagnement et une orientation vers les différentes possibilités d'accueil du jeune enfant sur le territoire. La communication par mail avec une adresse commune pour le service petite enfance permet de répondre aux familles qui ne peuvent pas nous contacter pendant les horaires d'ouverture et améliore ainsi l'accès pour tous à notre offre de service. Cette organisation a pris tout son sens avec la crise sanitaire.

### Etudes des contacts avec les familles au niveau de la coordinatrice :

Parents						
		Concernant AM	MCC INSCRIP ET SUIVI	Modes de garde tout confondu	Total	familles différentes
Mode de garde	162	70	650	162	882	479
Infos assistants maternels	70					
MCCInscription et suivi dossier	650					
		TEL	MAIL	VISTES	RV	REUNIONS
Information complète	119	346	596	6	4	3
Information ciblée	805					
		CONF CAB	suite conf cab	maintien LA suite CAB	inscription MCC	AR INSCRIPTIONS
demandes atypiques	1	114	7	150	117	188
Urgence	13					
Enf. Handicap	0					
occasionnel	11					
Autres demandes	32					
<b>Total</b>	<b>924</b>					

Au niveau de la coordinatrice on relève ainsi un nombre total de contacts avec les familles qui se porte à 924 dont 479 familles différentes.

L'information sur les micro-crèches et les modes de garde représentant la majorité de ces contacts.

Concernant les assistants maternels et le RIAM, les contacts pour la coordinatrice seront étudiés un peu plus loin.

Nous avons également inclus dans l'outil statistique une étude par commune afin d'affiner nos données et avoir ainsi une vision globale de l'activité du service et de son utilisation par habitants du territoire.

**Répartition des contacts par communes sur l'année 2020 : (permet de voir l'utilisation du service par les habitants et par commune )**

Ablis	17	Orcemont	24
Allainville aux bois	2	Orphin	9
Auffargis	7	Orsonville	0
Boinville le Gaillard	3	Paray-Douaville	0
Bonnelles	2	Poigny La Forêt	5
Bullion	8	Ponthévrard	5
Cernay La Ville	3	Prunay-en-Yvelines	11
Clairefontaine-en-Yvelines	17	Raizeux	12
Emancé	2	Rambouillet	148
Gazeran	11	Rocheport-en-Yvelines	2
Gambaiseuil	0	Sonchamp	28
Hermeray	8	St Arnoult-en-Yvelines	25
La Boissière Ecole	16	St Hilarion	14
La Celle Les Bordes	7	St Léger en Y.	1
Le Perray en Y	20	St Martin de Bréthencourt	2
Les Bréviaires	4	Ste Mesme	2
Les Essarts le Roi	11	Vieille Eglise	2
Longvilliers	2	Hors Territoires	7
Mittainville	10	Non connue	17

**Chaque famille n'a été comptée qu'une fois, même si elle s'est adressée à nous plusieurs fois.**

**Ces chiffres démontrent que proportionnellement au nombre d'habitants, les familles du territoire sont renseignées.** Il y a bien corrélation entre les données concernant les inscriptions en micro-crèches et l'information délivrée.

Au-delà de ces données chiffrées, il est à noter qu'un contact avec le pôle petite enfance conduit souvent à des échanges de mails pour compléter l'information.

L'idée étant qu'en nous contactant une famille à une vision globale des possibilités d'accueil pour son ou ses enfants.

**Notre connaissance du territoire nous permet d'élargir les possibilités et la vision souvent restreinte que peuvent avoir les familles. Notre mission de soutien à la parentalité et l'accompagnement à redonner la responsabilité de parents aux familles, nous conduit également à des échanges informels. Notre disponibilité, notre écoute et l'accueil de notre service sont dans ces moments très souvent soulignés.**

## **2. Enquête de satisfaction**

Les familles ont été interrogées en décembre par notre délégataire People&Baby.

Il y a eu peu de réponses au total 20 réponses sur 82 familles.

A la question êtes-vous globalement satisfait de la crèche ? L'ensemble des familles répondent oui à 86.4 %. 2 familles sont plutôt satisfaites et 1 autre modérément satisfaite.

Les parents ont apprécié la gestion de la crise sanitaire et les mesures prises par les professionnels pour leur enfant. Les repas représentent une satisfaction importante ainsi que les espaces extérieurs que nos structures offrent aux enfants.

## II. Le Relais Intercommunal Assistants maternels

### 1- Activités :

Familles ayant contacté le Ram	Année 2020 ANTENNE ESSARTS LE ROI	Année 2020 ANTENNE PERRAY EN YVELINES	Année 2020 ANTENNE RAMBOUILLET	Année 2020 ANTENNE ABLIS	Année 2020 ANTENNE TOTAL RIAM
Nombre total de demandes	179 différentes	55 différentes	196 différentes	122 différentes	552 différentes

Les principales demandes en matière de recherche de mode de garde par les familles sont en accueil auprès des assistants maternels, puis en mode de garde collectif, pour les familles qui contactent directement le RIAM (pas le service petite enfance).

Le nombre d'assistants maternels en activité sur notre territoire est répertorié par le conseil départemental Terres d'Yvelines. Le tableau ci-dessous donne la répartition théorique du nombre d'assistants maternels en capacité de solliciter nos antennes relais.

2020	ANTENNE LES ESSARTS- LE-ROI	ANTENNE LE PERRAY- EN-YVELINES	ANTENNE RAMBOUILLET	ANTENNE ABLIS	TOTAL ASSISTANTS MATERNELS
Nombre d'assistants maternels en activité sur notre territoire	45	42	116 Dont 11 en MAM	100	303

Les 4 antennes répondent aux demandes des 36 communes.

Les assistants maternels contactent le RIAM :

- ✓ pour connaître son fonctionnement,
- ✓ pour participer aux animations,
- ✓ pour transmettre leurs disponibilités pour accueillir de nouveaux enfants,
- ✓ pour s'informer sur le statut de leur profession et l'exercice de leur métier, de manière démultipliée cette année suite à la crise sanitaire,
- ✓ pour du soutien professionnel, de manière démultipliée cette année suite à la crise sanitaire

**Les parents contactent principalement le RIAM pour avoir un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde, s'informer sur le service que peut proposer le RIAM et beaucoup par rapport à leur statut d'employeur et le contrat de travail.**

Chaque antenne propose en plus des ateliers d'éveil et des animations ponctuelles avec, à chaque fois, un objectif pédagogique auprès des enfants et un accompagnement à la professionnalisation pour les assistants maternels.

**Les propositions d'accompagnement à la professionnalisation pour les assistants maternels sont faites sur des horaires adaptés aux métiers des assistants maternels, donc en général, le soir après 19h.**

**Le système de travail en réseau, permet également de proposer aux familles des plages horaires adaptées à leur besoin :**

- ✓ **Permanence le mardi jusqu'à 20h aux Essarts-le-Roi**
- ✓ **Permanence le samedi matin à l'antenne RIAM Le Perray-en-Yvelines, deux fois par mois**
- ✓ **Sur rendez-vous dans les autres antennes, en fonction des besoins.**

**Les actions auprès des enfants sont validées en début d'année, selon plan stratégique du CIAS afin de proposer une offre de service homogène sur les quatre antennes.** La mise en œuvre est adaptable selon les spécificités et besoins du relais afin de conserver son identité.

L'année 2020 a été très particulière et les propositions d'animations ainsi que les projets ont dû s'adapter ou être annulés en fonction des mesures sanitaires.

La priorité a été donnée à la sécurité de tous, au soutien professionnel des assistants maternels et l'information des usagers au fur et à mesure des nombreuses évolutions réglementaires (sanitaires et administratives).

### 1.1 Fréquentation RIAM par les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et auxiliaires parentaux)

En 2020, la fréquentation a été proposée d'avantage à distance qu'en présentiel, les chiffres habituels ne sont donc pas représentatifs. Par contre les données ci-dessous démontrent bien que l'activité ne s'est pas stoppée mais bien adaptée aux possibilités et aux besoins.

- au total le RIAM a eu **2351** contacts avec les professionnels (mails, téléphone et RDV)
- au total **376** professionnels différents ont reçu une information individuelle

### 1.2 Fréquentation RIAM par les familles

On comptabilise un total de **1277** contacts avec les familles (mails + téléphone + rendez-vous).

On constate une diminution de contacts par rapports à 2019 (1537).

Plusieurs explications :

- La crise sanitaire a évidemment eu un impact avec un manque de perspective pour les familles, donc moins de démarche,
- L'absence de la responsable de l'antenne du Perray- en Yvelines durant 3 mois,
- Une baisse significative d'appels des familles de mai à septembre, période durant laquelle habituellement le RIAM est particulièrement sollicité (crise sanitaire),
- Beaucoup de familles étaient étonnées de pouvoir nous contacter durant le premier confinement également,
- Beaucoup de modifications professionnelles et la multiplication de situation de télétravail qui ont conduit à de nouvelles manières d'envisager la garde des enfants.

Ces chiffres démontrent bien les atouts de notre RIAM avec le travail et l'accueil du public en réseau et l'accès au droit sur l'ensemble du territoire.

### 1.3 Fréquentation des communes par antenne

Pour la première fois nous avons pu identifier l'origine géographique des usagers qui ont contacté le RIAM sur l'année.

Les tableaux ci-dessous nous permettent de constater que la sectorisation des 36 communes du territoire sur les 4 antennes du RIAM permet de répartir la prise en charge des usagers sur l'ensemble du service, en restant au plus proche du public.

Un atout majeur de notre service : le fonctionnement en réseau. Il permet de répondre aux différentes demandes tout au long de l'année sans interruption.

Ainsi, les familles peuvent être suivies tout au long de leur recherche de mode d'accueil et accompagner jusqu'à la fin du contrat.

Les professionnels de l'accueil individuel reçoivent un accompagnement individualisé et/ou collectif avec une antenne de référence et des relais en cas de besoin.

Répartition des contacts familles par communes et par antenne du RIAM						
	Rambouillet		Ablis	Essarts	Perray	total
	Coordo	RR				
Ablis	1	1	60	0	3	65
Allainville aux Bois	1	0	2	0	0	3
Auffargis	2	0	0	5	6	13
Boinville le Gaillard	0	0	0	0	0	0
Bonnelles	1	0	4	0	0	5
Bullions	2	1	6	0	0	9
Cernay la Ville	0	0	0	3	0	3
Clairefontaine en Y.	0	1	0	0	0	1
Emancé	0	0	0	0	0	0
Gazeran	2	3	0	0	0	5
Gambaiseuil	0	0	0	0	0	0
Hermeray	1	3	0	0	0	4
La Boissiere Ecole	0	0	0	0	0	0
La Celle Les Bordes	0	0	3	0	0	3
Le Perray en Y.	6	7	2	0	75	90
Les Bréviaires	0	0	0	0	5	5
Les Essarts le Roi	1	4	0	40	9	54
Longvilliers	1	0	2	0	0	3
Mittainville	0	0	0	0	0	0
Orcemont	1	2	2	0	1	6
Orphin	1	2	0	2	1	6
Orsonville	0	0	0	0	0	0
Paray-Douaville	0	0	0	0	0	0
Poigny La Forêt	0	1	0	0	1	2
Ponthévrard	0	0	2	0	0	2
Prunay en Y.	1	1	3	0	0	5
Raizeux	0	5	1	0	0	6
Rambouillet	14	65	10	2	16	107
Rochefort en Y.	0	1	2	0	0	3
Sonchamp	2	0	7	0	0	9
St Arnoult en Y.	3	2	12	0	0	17
St Hilarion	0	3	0	0	0	3
St Leger en Y.	0	1	0	0	9	10
St Martin de Bréthencourt	0	1	1	0	0	2
Ste Mesme	0	0	0	0	0	0
Vielle Eglise	1	3	0	0	3	7
Hors territoire	1	6	2	3	0	12

Répartition des contacts AM* par communes et par antenne du RIAM						
	Rambouillet		Ablis	Essarts	Perray	total
	coordo	RR				
Ablis	1	0	35	0	0	36
Allainville aux Bois	1	0	0	0	0	1
Auffargis	0	0	0	7	2	9
Boinville le Gaillard	1	0	4	0	0	5
Bonnelles	0	1	12	1	0	14
Bullions	0	0	3	0	0	3
Cernay la Ville	0	0	0	12	0	12
Clairefontaine en Y.	0	0	0	0	0	0
Emancé	0	2	0	0	0	2
Gazeran	0	10	0	0	0	10
Gambaiseuil	0	0	0	0	0	0
Hermeray	0	4	0	0	0	4
La Boissiere Ecole	0	0	0	0	0	0
La Celle Les Bordes	0	0	0	0	0	0
Le Perray en Y.	2	1	5	0	203	211
Les Bréviaires	1	0	0	0	0	1
Les Essarts le Roi	1	0	0	94	0	95
Longvilliers	0	0	1	0	0	1
Mittainville	0	2	1	0	0	3
Orcemont	1	2	1	0	0	4
Orphin	0	3	1	0	0	4
Orsonville	0	0	0	0	0	0
Paray-Douaville	0	0	1	0	0	1
Poigny La Forêt	0	1	1	0	0	2
Ponthévrard	0	0	3	0	0	3
Prunay en Y.	0	0	1	0	0	1
Raizeux	0	1	0	0	0	1
Rambouillet	13	99	36	0	3	151
Rochefort en Y.	0	0	0	0	0	0
Sonchamp	0	0	6	0	0	6
St Arnoult en Y.	0	0	16	0	0	16
St Hilarion	0	2	0	0	0	2
St Leger en Y.	0	0	0	0	23	23
St Martin de Bréthencourt	0	0	1	0	0	1
Ste Mesme	0	0	1	0	0	1
Vielle Eglise	0	1	0	0	0	1
Hors territoire	2	4	3	0	0	9

\*AM=assistants maternels

### 1.4 Enquête de satisfaction

Pour l'année 2020, le questionnaire de satisfaction étant axé sur les actions du RIAM dont l'activité a été fortement réorganisée n'a pas été proposé aux assistants maternels.

Cependant, il a été très souvent formulé au service des mails ou des retours de satisfaction quant à la qualité de notre accueil, notre disponibilité et le contenu de nos informations regroupées et cohérentes. Ces retours n'ont cependant pas été quantifiés.

Après chaque action une évaluation a cependant été faite.

## 2. Partenariat

- ✓ Caisse d'Allocation Familiale CAF
- ✓ Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- ✓ REAAPY (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines)
- ✓ Conseil départemental des Yvelines
- ✓ Service Petite Enfance de Rambouillet, Les Essarts-le-Roi, le Perray-en-Yvelines
- ✓ Signature d'une convention avec le pôle culturel de la lanterne de Rambouillet et leur service médiathèque pour la mise en place d'un partenariat RIAM/médiathèque.

Tout autre acteur du champ médico-social, dans l'intérêt des bénéficiaires et de leur accompagnement global.

## **CRISE SANITAIRE**

Le pôle direction a assuré la diffusion de l'information règlementaire, ainsi que les différents plans sanitaires spécifiques Petite enfance ou Personnes âgées/ situation de handicap, auprès des responsables de service et équipe de terrain.

Il a fallu retranscrire les éléments de manière synthétique, et appropriée, pour une mise en application immédiate, sur le terrain.

Nomination d'un référent Covid au sein du CIAS (Directrice), sur préconisation gouvernementale, afin de :

- ✓ Veiller au respect des mesures sanitaires
- ✓ Conseiller et accompagner les agents dans l'application des mesures sanitaires
- ✓ Evaluer les besoins en équipement de protection collective et individuelle
- ✓ Etre alerté en cas de suspicion de personne infectée
- ✓ Réaliser un entretien téléphonique systématique des agents suspectés covid ou cas contact à risque afin d'évaluer l'éviction/ l'isolement préalable avant confirmation du diagnostic médical – Initiative, afin d'agir immédiatement et limiter la propagation du virus auprès de nos bénéficiaires, aidants/ familles, partenaires et agents présents sur le domicile de la personne âgée.

Les méthodes de diffusion de l'information, ainsi que le management des équipes ont été adaptés, transformés pour permettre de garantir la cohésion, le soutien aux professionnels, avec différents mode de travail (présentiel/ distanciel).

Les agents sociaux, du service maintien à domicile, ont été formés sur les gestes barrières, le port des EPI (Equipement de Protection Individuel), de manière individuelle ou en réunion d'équipe.

Le soutien professionnel a été renforcé, y compris la prévention des risques psycho-sociaux, par l'intervention d'un psychologue de manière individuelle, si besoin, sur la base du volontariat.

Une vigilance renforcée a été mise en place dans le secteur maintien à domicile, afin de détecter les situations de grande fragilité, et prévenir l'isolement, en complémentarité avec les aides communales, associatives déployées sur notre territoire (CCAS, Croix Rouge, Les petits Frères des Pauvres, dispositif Yes + du Conseil départemental...)

Une vigilance renforcée a été mise en place également au sein du RIAM, afin de soutenir les assistants maternels dans l'exercice de leurs missions dans un contexte dégradé. Les familles ont pu également être soutenues dans toutes leurs démarches en cette période très compliquée, dès lors qu'elles ont sollicités les services du RIAM.

Un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place dès le 16 mars 2020, afin de garantir la continuité de service, que ce soit pour le pôle petite enfance ou le pôle personnes âgées/ en situation de handicap. (ci-joint).

## Les orientations d'activité pour 2021

### - **Action transversale**

- ✓ **Actualiser les besoins sociaux suite crise sanitaire en partenariat avec la MSA/ CAF/ Conseil départemental**
- ✓ **Elaborer le projet d'établissement du CIAS 2021-2026, avec un projet de service maintien à domicile et un projet de service petite enfance (RIAM et micro-crèches), suite prospective territoriale, selon la volonté politique préalablement définie par RT.**
- ✓ Mise en conformité RGPD (report 2020)

### - **SERVICE MAINTIEN A DOMICILE**

- ✓ Assurer notre service de maintien à domicile auprès des aînés, vigilance renforcée dans le contexte de crise sanitaire  
Objectif : 48 500 heures initialement prévues, sera impacté suite baisse des effectifs pour le maintien à domicile (effet crise sanitaire)
- ✓ Evaluation des actions réalisées en 2018-2019 sera effectuée courant 2021, bilan financier et perspective, signature d'un avenant à la Charte des aînés (dans le cadre de la CTG CAF-MSA).
- ✓ Rapport évaluation interne dans le cadre de notre autorisation départementale à réaliser, et restituer en 2022.
- ✓ Migration de la facturation des bénéficiaires bénéficiant de l'APA, en mode dématérialisé

- ✓ Préparation pour prétendre au Label Syneos en 2022 (Label qualitatif proposé par la plateforme départementale INVIE)

#### - **SERVICE PETITE ENFANCE**

- ✓ La gestion des micro-crèches a été confiée à « People and Baby » depuis le 1er Janvier 2018, pour une durée de 5 ans, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Le CIAS est chargé du suivi administratif, financier de la DSP, ainsi que des formalités de pré-inscriptions et attribution des places par le biais de la commission d'attribution des berceaux.

La capacité d'accueil est de 66 berceaux dans l'ensemble de ces établissements.

***Le taux d'occupation est un indicateur à surveiller particulièrement en 2021, suite au contexte de crise sanitaire.***

- ✓ Observatoire des nouvelles habitudes de recherche de mode de garde suite à la crise sanitaire, afin d'adapter l'offre de service au sein des micro-crèches, et participation à l'étude d'implantation de trois nouvelles micro-crèches.
- ✓ Participation au comité technique/comité de pilotage du projet de développement des MCC Rambouillet Territoires, Participation au suivi de subventions de construction des deux nouvelles micro-crèches (Cernay-La-ville, Longvilliers) en vue de l'obtention des agréments d'ouverture par la Conseil départemental et la CAF
- ✓ Renouvellement projet Relais Intercommunal Assistant Maternel, dans le cadre de la convention CAF
- ✓ Evaluation des actions réalisées en 2018-2019 sera effectuée courant 2021, bilan financier et perspective (dans le cadre de la CTG CAF-MSA).